



Test salivaire positif

Par Zut et zut

Bonjour, je suis positif à un test salivaire et j'avais coché la case me réservant le droit d'une contre expertise avec la prise de sang effectuée le jour du contrôle. J'ai été notifié par un simple mail par le gendarme qui me demande si oui ou non je demande la contre expertise. En répondant oui je souhaite la contre expertise sanguine effectuée à la date précise est-ce que je m'assure que cette contre expertise soit obligatoirement faite ou faut-il que j'envoie un recommandé ? D'avance merci pour vos réponses et bonne journée à vous.